

Chef d'équipe travaux publics terrassement

RNCP34522 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	231
Formacode(s)	22054
Code(s) ROME	F1702
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/03/2020
Date d'échéance	30/03/2025

Certificateur(s)

ASS GESTION CENTRE FORMATION CONTI FNTP · SIRET : 30343318900030

CENTRE DE FORMATION EMILE PICO · SIRET : 78273830600011

INSTITUT REGION FORMATION BTP RHONE-ALPE · SIRET : 34902150100029

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titre chef d'équipe travaux publics terrassement répond aux besoins des entreprises du secteur d'activité.

Les entreprises de travaux publics du terrassement ont besoin d'accroître le nombre de leurs salariés dans la fonction de chef d'équipe du fait :

- du niveau actuel de l'activité dans le secteur
- du besoin de renouvellement du aux départs à la retraite.
- de la complexité des chantiers, accroissement des procédures, réglementations et reporting.
- de la diminution de la taille des chantiers ce qui entraine un taux d'encadrement plus fort.

La fonction de chef d'équipe travaux publics terrassement est en mutation en termes de compétences attendues, au-delà des compétences métier qui restent essentielles :

- Prise en charge technique du chantier : résolution des difficultés sur site, adaptation des solutions aux situations...
- Management, animation de l'équipe : organiser le travail sur le chantier, vérifier l'exécution des tâches dans les critères établis (délais, qualité mais aussi rentabilité)
- Autonomie : préparation du chantier, anticipation des commandes, vision du chantier et de son déroulement à 1/3 jours...
- Relationnel clients, riverains, capacité à apporter des solutions et à éviter les conflits.

Pour répondre à ces besoins, les entreprises privilégient l'évolution professionnelle de leurs personnels ouvriers qualifiés de la spécialité terrassement par la formation professionnelle continue avec certification des compétences. Le titre chef d'équipe terrassement a été créé par le CFCTP Egletons, le CFTP Emile PICO et l'IFBTP Rhône-Alpes, organismes de formation liés à la profession des Travaux Publics, pour répondre aux attentes et aux besoins énoncés des entreprises de Travaux Publics du terrassement.

Cette certification répond également aux besoins des salariés souhaitant évoluer et sécuriser leur parcours professionnel par la certification du titre ou bloc de compétences.

ACTIVITÉS VISÉES

Les différentes activités professionnelles sont :

- Gérer les ressources d'un chantier de Travaux Publics
- Mettre en œuvre les techniques appropriées sur un chantier de terrassement

- Planter et organiser les tâches d'un chantier de terrassement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées sont les suivantes :

- Lire et exploiter les plans
- Utiliser les documents nécessaires à la gestion de chantier
- Appliquer la législation sociale
- Communiquer et animer son équipe
- Faire réaliser les terrassements et les traitements de sol
- Faire réaliser les réseaux divers et les ouvrages annexes
- Planter un chantier en planimétrie et altimétrie
- Organiser le travail de son équipe
- Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement

Blocs de compétences

RNCP34522BC01 — Gérer les ressources d'un chantier de Travaux Publics

LISTE DE COMPÉTENCES

- Lire et exploiter les plans

à partir des documents d'exécution d'un chantier de travaux publics afin d'interpréter les symboliques des plans d'exécution et contrôler les quantités fixées, dans le but de préparer la future implantation et s'approprier les futures tâches à faire réaliser par son équipe.

- Utiliser les documents nécessaires à la gestion de chantier , que sont le bordereau de prix, le détail quantitatif estimatif, le planning, et le cahier des clauses techniques particulières d'un marché de travaux public, dans le but de vérifier les données techniques et la faisabilité des travaux et collecter les éléments du rapport journalier du chantier.

- Appliquer la législation sociale ,

à partir des plannings des ressources en main d'œuvre, en contrôlant l'adéquation des compétences du personnel de son équipe et l'affectation aux différents postes dans le but de s'assurer du respect des règles du travail (horaires, repos) et des habilitations obligatoires pour l'exécution des travaux.

- Communiquer et animer son équipe ,

à partir de consignes orales, de croquis d'exécution,

destinés aux opérationnels de son équipe et aux intervenants extérieurs (sous-traitants), dans le but de faire réaliser les tâches du chantier dans les délais définis et conformément à la qualité d'exécution attendue.

- Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement ,

à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Lire et exploiter les plans

Evaluation individuelle en cours de formation

d'une mise en situation professionnelle reconstituée, réalisée en

salle, à partir d'un dossier de chantier et de consignes écrites («

Lecture de plan » durée 1h)

+ Questionnaire individuel écrit (du type QROC et QCM) avec

description de situations professionnelles, proposé simultanément à

l'ensemble des candidats sous surveillance en salle (Epreuve « Métré »

de 4h) + Entretien technique avec le jury

Utiliser les documents nécessaires à la gestion de chantier

Evaluation individuelle en cours de formation

d'une mise en situation professionnelle reconstituée, réalisée en

salle, à partir d'un dossier de chantier et de consignes écrites («

Gestion » durée 3h)

+ Entretien technique avec le jury

et vérification par le

jury de la possession de l'attestation de compétenceIntervention à

Proximité des Réseaux

Encadrant par le candidat (AIPR encadrant)

Appliquer la législation sociale

Evaluation individuelle en cours de formation

à partir d'un questionnaire écrit (du type QROC et QCM), réalisée en salle, avec description de situations professionnelles (« Législation » durée 30 minutes)

Communiquer et animer son équipe

Evaluation individuelle en cours de formation

réalisée en salle, à partir d'un questionnaire écrit (du type QROC) proposant différentes situations professionnelles (« Communication » durée 30 minutes)

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement

Evaluation individuelle en cours de formation à partir d'un questionnaire écrit (du type QCM), réalisée en salle (« Prévention » durée 30 minutes)

RNCP34522BC02 — Mettre en oeuvre les techniques appropriées sur un chantier de terrassement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Faire réaliser les terrassements et les traitements de sol, à partir des CTG (Clauses Techniques Générales) et des exigences du client définis dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), en contrôlant la conformité des livraisons des moyens pour le chantier et leur mise en œuvre par les équipes, dans le but de respecter les règles de l'art de réalisation de terrassement, de couches de forme et la qualité demandée par le client.
- Faire réaliser les réseaux divers et les ouvrages annexes, à partir des CTG (Clauses Techniques Générales) et des exigences du client définis dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), en contrôlant la conformité des livraisons des moyens pour le chantier et leur mise en œuvre par les équipes, dans le but de respecter les règles de l'art de construction d'assainissement et ouvrages annexes liés aux chantiers de terrassement, et la qualité demandée par le client.
- Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et des plans de prévention définis pour le chantier, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Faire réaliser les terrassements et les traitements de sol

Questionnaire écrit individuel (Epreuve « Technologie terrassement partie 1 » durée 2h), proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance en salle (du type QROC) + Evaluation individuelle en cours de formation d'une mise en situation professionnelle reconstituée, réalisée en salle, à partir d'un dossier de chantier de terrassement et de consignes écrites (« Terrassement et traitement » durée 2h)

+ Entretien technique avec le jury

Faire réaliser les réseaux divers et les ouvrages annexes

Questionnaire écrit individuel (Epreuve « Technologie VRD partie 2 » durée 2h), proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance en salle (du type QROC) + Evaluation individuelle en cours de formation d'une mise en situation professionnelle reconstituée à partir d'un dossier de chantier d'assainissement et de consignes écrites (« VRD » durée 2h) + Entretien technique avec le jury

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement

Entretien technique avec le jury qui évalue les connaissances des règles de santé, sécurité et protection de l'environnement lors des phases de réalisation des travaux de terrassement + vérification par le jury de la possession de l'attestation de compétence Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant par le candidat (AIPR encadrant)

RNCP34522BC03 — Planifier et organiser les tâches d'un chantier de terrassement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Planifier un chantier en planimétrie et altimétrie, à partir des plans du chantier de terrassement et avec du matériel de topographie dans le but de localiser l'emprise des travaux et permettre aux opérationnels de son équipe de réaliser les terrassements prévus.
- Organiser le travail de son équipe,

à partir du travail journalier à effectuer sur le planning, en attribuant les tâches à réaliser selon les compétences de chaque opérationnel de l'équipe et en vérifiant l'affectation des moyens utilisés en fonction des impératifs de délais, et en rendant compte à sa hiérarchie par un rapport journalier de chantier (quantitatif), jusqu'au repliement du chantier.

- Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement,

à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Implanter un chantier en planimétrie et altimétrie

Evaluation en cours de formation d'une mise en situation professionnelle reconstituée sur plateau technique extérieur à partir d'un plan fourni de travaux de terrassement, de consignes écrites et du matériel de topographie (« Nivellement/Implantation » durée 2h)

Organiser le travail de son équipe

Questionnaire individuel écrit (Epreuve « Gestion organisation » durée 4h), proposé simultanément à l'ensemble des candidats sous surveillance en salle, avec descriptions de situations professionnelles simulées d'organisation d'un chantier de terrassement et réseaux associés + Evaluation individuelle en cours de formation (nommée « Organisation » durée 2h) à partir d'une mise en situation professionnelle reconstituée à partir d'un plan fourni et de consignes, de mise en œuvre d'un chantier de terrassement + Entretien technique avec le jury et vérification par le jury de la possession de l'attestation de compétence Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant par le candidat (AIPR encadrant)

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement

Evaluation individuelle en cours de formation à partir d'un questionnaire écrit (du type QROC et QCM), réalisée en salle, avec description de situations professionnelles sur chantier de terrassement (« QSE » durée 30 minutes)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différentes activités du secteur des Travaux Publics terrassement concernées sont principalement :

- la réalisation de terrassement routier et des couches de forme
- la réalisation de terrassements de plates-formes, de fouilles de bâtiments, etc.
- la réalisation de petites démolitions
- la réalisation des confortements de talus, de sols
- la réalisation des remblais, des remblais techniques et de remblais d'ouvrages d'art
- la réalisation des assainissements, fossés, bassins.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types d'emploi accessibles sont les suivants :

- chef d'équipe travaux public terrassement
- aide chef d'équipe travaux public terrassement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le Chef d'équipe travaux publics doit être titulaire* d'une attestation de compétence d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) de niveau encadrant afin que son employeur lui délivre une autorisation d'intervention à proximité des réseaux. * - Code de l'environnement : Livre V - Chapitre IV : Sécurité des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques - Section 1 : Travaux à proximité des ouvrages - (Partie législative) - Code de l'environnement : Livre V - Titre V - Chapitre IV : Sécurité des réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (Partie réglementaire) - Arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux et modifiant divers arrêtés relatifs à l'exécution de travaux à proximité des réseaux

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 014 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 3/5 (Modérée) B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 860
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir suivi la formation Chef d'équipe travaux publics terrassement » dont les prérequis d'entrée dans ce parcours de formation sont :

- minimum d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur TP dans une des activités objet de la certification
- minimum un niveau 4 (type Bac Pro Tp, Bac STI2D) ou titre professionnel dans l'une des activités objet de la certification pour les contrats de professionnalisation
- être en possession de l'AIPR Encadrant (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Pour la VAE :

- avoir minimum 1 an d'expérience

dans la fonction de chef d'équipe TP

et être en possession de l'AIPR Encadrant (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury de certification est composé au minimum de deux membres soit un binôme de professionnels (jusqu'à 4) en activité dans le secteur concerné ou l'ayant quitté depuis maximum 5 ans et 3 ans d'expérience dans le métier visé.

Base légale

Date de décision	30/03/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/03/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	7	0	100 %	71 %
2017	4	0	100 %	100 %
2016	5	0	100 %	40 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP18101

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40404

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cfcegletons.com/uploads/media/default/0001/04/482ffbcec580b04410395d2a02034d3661725640.pdf>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34522/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2022 – 12/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	30 369 €
Coût moyen par dossier	4 338 €
Durée moyenne	224 h
Période	09/2020 – 09/2024
France compétences	69 %
Entreprise	31 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.